

HEPVS 103.402 Démarches orientantes

Des professionnels face au changement climatique

Une activité de recherche en Géographie pour les 10H

Mélanie Clivaz | Simon Martin

Table des matières

Introduction	2
Cadre légal et objectifs	2
Cadre théorique	2
Plan d'action	4
Contexte	4
Déroulement	4
Séance 1 : mise en place du dispositif, thématiques	4
Séances 2+3 : recherche documentaire et rédaction	5
Séance 4 : réalisation du poster	6
Séance 5 : exposition et présentation du poster	7
Moyens requis et budget	8
Difficultés et obstacles anticipés et propositions de régulation	8
Apports de la réflexion et du module 103.402 Démarches orientantes à notre pratique	9
Bibliographie	10

Introduction

L'orientation représente un moment clé dans la scolarité de l'élève.

Cadre légal et objectifs

La *Loi sur le Cycle d'Orientation* du 10 septembre 2009 définit les missions et buts du Cycle d'Orientation. La section 6 de cette loi est consacrée à la mission d'orientation scolaire et professionnelle des élèves que doit remplir le Cycle d'Orientation. Elle prévoit notamment la présence d'un conseiller en orientation dans chaque établissement (art. 52). Celui-ci est à la disposition de l'élève, de ses parents. L'enseignement dispensé au cycle d'orientation devrait permettre à l'élève de choisir progressivement une voie de formation correspondant à ses envies et ses aptitudes. Pour ce faire, différents profils de métiers et les diverses voies de formation possibles sont présentés aux élèves. La grille horaire du CO prévoit d'ailleurs, pour les trois degrés, une période par semaine pour les projets personnels. De plus, chaque élève a un enseignant référent qui le soutient et l'aide dans ses choix. Un portfolio d'orientation complète le livret scolaire de chaque élève (art. 54). Document officiel du Département, il regroupe les attestations et autres documents propres à chaque élève ainsi qu'un document rempli par le titulaire indiquant les compétences générales de l'élève. Les élèves ont également la possibilité de réaliser divers stages pratiques en milieu professionnel. Il est d'ailleurs recommandé que chaque élève en ait réalisé un avant la fin de la 10H.

La *Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relatives aux finalités et objectifs de l'École publique* du 30 janvier 2003 contient également des intentions liées à l'orientation professionnelle et scolaire. Outre la construction de connaissances et de compétences dans les domaines disciplinaire, l'École publique assure également le développement de compétences et de capacités générales. Cette finalité est reprise et concrétisée dans le *Plan d'études romand (PER)*, notamment dans le domaine de la Formation générale et des Capacités transversales. Dans la Formation générale, la thématique *Choix et projets personnels* et plus particulièrement l'objectif FG 33 concerne l'approche orientante. Selon cet objectif, les élèves devraient être capables de construire un ou des projets personnels à visées scolaires et/ou professionnelles, notamment en comparant les différentes voies possibles de formation, en identifiant ses goûts, ses intérêts et son propre potentiel ou encore en s'informant sur les différents secteurs professionnels ou scolaires et en imaginant différents scénarios possibles pour la suite de sa formation. Les Capacités transversales permettent à l'élève d'améliorer sa connaissance de lui-même. Le PER en décrit cinq : la collaboration, la communication, les stratégies d'apprentissage, la pensée créatrice et la démarche réflexive. Elles ne sont pas enseignées en tant que telles, mais au travers de situations contextualisées.

Cadre théorique

Plusieurs concepts théoriques en lien avec l'orientation professionnelle ont été abordés dans le module *103.402 Démarches orientantes*. Dans ce chapitre sont décrits les concepts théoriques retenus pour ce travail.

L'**approche orientante** est une démarche qui a pour objectifs de sensibiliser et informer les jeunes sur les différentes voies de formation existantes ainsi que sur différents domaines professionnels, de

les aider à mieux se connaître et à être motivés sur le plan scolaire, mais également à établir des liens entre le milieu scolaire et le milieu professionnel (Gindras, 2007; Pelletier et al., 1974). Les jeunes sont amenés à développer des projets professionnels. Ce ne sont pas seulement les conseillers en orientation ou les titulaires de classe qui sont impliqués dans cette démarche, mais tous les partenaires impliqués dans le système éducatif, car cette démarche repose sur l'intégration de notions liées à l'orientation professionnelle dans les contenus disciplinaires et dans les activités scolaires (Gingras, 2007).

Ce projet permet de mettre en place un démarche relevant de l'approche orientante au sein d'une activité courante en SHS, selon le principe-même des objectifs de Formation générale du PER, qui sont à travailler par petites touches successives dans tous les enseignements et tout au long du parcours scolaire. Même si des prolongements de l'activité proposée peuvent être envisagés, en particulier en collaboration avec des enseignants d'arts visuels et de français, elle demeure réalisable dans sa version de base sans grande contrainte par tout enseignant de Géographie.

Plus concrètement, l'approche orientante est fondée sur trois principes : l'infusion, la collaboration et la mobilisation (Pelletier, 2004). Le **principe d'infusion** consiste à intégrer aux contenus disciplinaires des références au monde du travail, ce qui va permettre aux jeunes de cumuler des indices d'orientation (Gingras, 2008). Le **principe de collaboration** désigne la nécessité que l'ensemble des partenaires de l'environnement éducatif collaborent pour mettre en place les conditions de base à l'infusion (Hoyt, 1987:34, cité par Beaudet et al., 2001). Pour les partenaires, il s'agit notamment de se coordonner pour éviter qu'une même information soit répétée à plusieurs reprises et de développer des projets multidisciplinaires. Enfin, le **principe de mobilisation** est lié à la motivation et à l'intérêt du jeune à faire des choix et à sa propre orientation (Pelletier, 2004). Il s'agit de susciter, chez le jeune, la volonté d'avancer, de se prendre en main pour réussir et - naturellement - de s'orienter.

Ce projet inclut les trois principes. Premièrement, l'intégration de l'aspect professionnel/métier est tout à fait dans la logique de l'activité: le professionnel est un acteur de la problématique (concept géographique). Ainsi, chaque professionnel est vu comme quelqu'un ayant des outils pour agir sur une situation et proposer des solutions dans son domaine de compétence. Cette image personnalisée (un professionnel plutôt qu'une profession) et positive devrait permettre à l'élève de s'identifier à cet acteur. Deuxièmement, la collaboration se fait à l'échelle des élèves (coopération pour la production du document de groupe, partage des résultats avec leur pairs, affichage des productions avec l'aide du concierge), mais aussi entre l'enseignant, la direction et ses collègues, ainsi qu'avec le conseiller en orientation du cycle (voir ci-dessous). Enfin, le principe de mobilisation est induit par la poursuite d'un but concret, l'actualité de la thématique et le rôle actif donné aux élèves, tant dans la démarche d'enquête que dans la production du poster.

Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) est un modèle d'intervention en éducation aux choix professionnel développé au Québec par Pelletier, Noiseux et Bujold (1974). Selon ce modèle, la démarche d'orientation est considérée comme un projet de recherche réalisé en quatre étapes : (1) l'exploration, (2) la cristallisation, (3) la spécification et (4) la réalisation. L'exploration est une phase de découverte de soi et de son environnement. Durant cette étape, le jeune collecte de nouvelles informations sur ses valeurs, ses traits de personnalités, ses centres d'intérêts, ses aptitudes et compétences mais aussi sur les diverses professions et voie de formation possibles. La deuxième étape, la cristallisation, consiste à comprendre et ordonner toutes les informations récoltées durant la première phase. Durant cette étape, le jeune est amené à faire des liens entre son profil personnel (centres d'intérêts, valeurs) et les différentes professions et formation explorées dans la première étape. Lors de spécification, le jeune évalue l'information qu'il

a à sa disposition, confirme ou infirme une option. Une fois un choix effectué, les démarches en vue de la réalisation des objectifs fixés sont entreprises.

Ce projet a pour objectif de permettre aux élèves de découvrir des professions dont ils n'avaient peut-être pas connaissance jusque là. Dans le cadre de ce projet, les élèves seront amenés à traverser les deux premières phases de l'ADVP, à savoir l'exploration (découverte de nouvelles informations, dont le rôle exercé par des professionnels de différents métiers face au changement climatique) et la cristallisation (synthèse de ces informations, dans une visée explicative).

Plan d'action

Contexte

Ce projet est élaboré pour être mis en oeuvre dans une classe de 10^e durant le cours de SHS/Géographie. Il prend place dans la séquence consacrée au changement climatique. Notons toutefois que le projet, dans son déroulement et son idée, peut être transposé à d'autres thématiques abordées en cours de géographie en 9^e ou 10^e année.

Le changement climatique étant une thématique d'actualité, les élèves ont tendance à montrer une certaine motivation et s'impliquent beaucoup dans la réalisation de tâches liées à cette thématique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'élaborer ce projet de démarche orientante en lien avec la thématique du changement climatique.

C'est aussi l'occasion de sensibiliser les élèves à l'évolution des métiers. En effet, la plupart des professions évoluent constamment, et certaines plus que d'autres, pour s'adapter aux conditions environnantes – que modifie justement le changement climatique.

Le choix de travailler avec des 10^e s'explique aussi par le fait que la majorité des élèves de ce degré n'ont encore aucune idée de la voie qu'ils vont suivre au terme de leur scolarité obligatoire. Ce projet leur offre l'occasion de découvrir de nouvelles professions.

Déroulement

Le projet est conçu pour être mis en oeuvre sur 4-5 séances. Au terme de ce projet, les élèves auront produit et présentés un poster par groupe de deux ou trois.

Durant les séances précédant le début du projet, les élèves auront abordé certaines notions liées au changement climatique telles que les causes du changement climatique, le mécanisme d'effet de serre, la prédiction (ou prévision) du changement climatique en tenant compte de la complexité des systèmes climatiques. Une fois ces notions de base abordées, le projet peut débuter.

Séance 1 : mise en place du dispositif, thématiques

La première séance du projet est consacrée à la mise en place du cadre de travail avec une présentation générale du projet et de ses objectifs et visées d'apprentissage, la formation des groupes de travail et le choix de la thématique. Les consignes sont également formulées lors de cette séance. Un soin particulier sera donné à présenter les objectifs, étapes de l'activité et les délais de manière très claire, voire à construire une partie des objectifs avec les élèves, de manière à renforcer leur mobilisation vers le but à atteindre; à anticiper le produit final et à définir les étapes nécessaires à la réussite (Lent, Brown, et Hackett, 1994 et 2000). L'enseignant insistera aussi sur la pertinence-même de la démarche au-delà du cadre scolaire - c'est celle du géographe, mais aussi de

nombreux autres métiers: se poser une question, chercher des informations pour y répondre, synthétiser, présenter les résultats aux autres. Le tableau 1 ci-dessous regroupe les différentes thématiques proposées aux élèves.

Désertification	Diminution de la couverture neigeuse	Migration de la faune
Fonte des glaciers	Elévation du niveau des mers	Migration de la flore
	Intensification des événements extrêmes	Santé humaine

La formation des groupes est de la responsabilité de l'enseignant. Ce choix s'explique par la volonté de préparer les jeunes au monde professionnel. En effet, les possibilités de choisir les collègues avec qui nous sommes amenés à travailler sont très restreintes. Il nous semble donc important, quand cela est pertinent, de confronter les élèves, dès leur scolarité, à cette réalité du monde du travail.

Séances 2+3 : recherche documentaire et rédaction

Lors des deux séances suivantes, les élèves travaillent de manière autonome. Au moyen des différents documents qui leur sont mis à disposition, les élèves identifient les principales informations sur la thématique qu'ils ont choisi de traiter lors de la première séance. Ces deux séances se déroulant en salle d'informatique, les groupes ont également la possibilité d'effectuer des recherches sur internet. Pour aider les élèves dans leur recherche, un guide leur est fourni. Ce dernier contient les principaux éléments devant figurer sur leur poster final. Les élèves rédigent le contenu au fur et à mesure sur la base des informations retenues. Un des objectifs essentiels de cette phase est le renforcement d'outils cognitifs comme la capacité à sélectionner et évaluer la pertinence d'une information et de construire leur projet en autonomie, ces compétences pouvant être réinvestie au-delà du cadre scolaire, pour la prise en charge de leurs projets de vie, comme le proposent Quiesse, Ferré et Rufino (2007). Cette phase du travail permet de travailler à la fois des objectifs FG MITIC (organisation de l'information, recherche d'information, élaboration d'une production à l'aide d'outils numériques), mais aussi pleinement les CT Collaboration, Communication (analyse des ressources), Stratégies d'apprentissage et Démarche réflexive du PER.

Dans les corpus de documents sur les phénomènes étudiés, fournis aux groupes au début de la deuxième séance, figurent un ou des témoignages de personnes dont l'activité professionnelle est impactée par le changement climatique, qui les oblige à adapter leur pratique, trouver des solutions, etc. Il est demandé aux élèves de choisir l'un de ces témoignage et d'effectuer une recherche sur la profession de la personne. De cette manière, à défaut de stage ou de visites de tous ces professionnels, les élèves seront mis en contact avec différents contextes de métiers (y.c. formation pour y parvenir et actions concrètes liées à ce métier), ces connaissances mêmes pouvant favoriser leur intérêt pour l'un ou l'autre de ces métiers (Krumboltz, Mitchell et Jones, 1976). Sur internet, les élèves devront trouver les informations qui leur permettront de présenter l'activité de ce professionnel, les impacts du phénomène étudié et les moyens d'adaptation. Si l'accès à des outils connectés est limité, l'enseignant peut également préparer un dossier de documents, incluant des fiches descriptives des métiers, à préparer si besoin en collaboration avec le conseiller en orientation.

Thématique	Professionnel touché (au choix de l'enseignant)	Actions / impacts
Désertification	Agriculteur/trice CFC Ingénieur en environnement EPF	Changement de cultures Moyens de lutte contre la désertification

Fonte des glaciers	Electricien-ne de réseau CFC (installations hydro-électriques) Guide de montagne BF	Diminution des réserves d'eau pour les barrages. Changement des paysages alpins et des activités touristiques.
Diminution de la couverture neigeuse	Gestionnaire en tourisme ES Mécatronicien-ne de remontées mécaniques CFC	Adaptation à la baisse de l'enneigement: tourisme 4 saisons, enneigement artificiel, ...
Elévation du niveau des mers	Ingénieur-e civil EPF Dessinateur/trice CFC en génie civil / en planification du territoire Sapeur-pompier professionnel BF Géographe - urbaniste	Digues Gestion des risques d'inondation Déplacements de population
Intensification des événements extrêmes	Ingénieur-e HES en génie civil Contremaître-sse maçon BF Electronicien-ne CFC Météorologue Économiste d'assurance ES	Ouvrages de protection (conception, calibrage en fonction des événements) Systèmes d'alerte Frais d'assurance et risques couverts
Santé humaine: canicule et pollution de l'air	Assistant-e en soins communautaires CFC Médecin spécialiste Assistant-e médical-e CFC Ingénieur en environnement EPF Electronicien-ne CFC	Prévention et soin des personnes fragiles (enfants, seniors). Multiplication des problèmes respiratoires. Contrôle de la qualité de l'air et réduction des sources de pollution.
Migration de la faune	Garde faune BF Garde pêche BF ou Pêcheur/euse professionnelle Biologiste UNI	Protection des habitats pour la faune. Adaptation des pratiques (par exemple, calendrier de pêche, espèces pêchées). Suivi des déplacements des animaux.
Migration de la flore	Viticulteur/trice CFC Forestier-ère ES Botaniste UNI	Adaptation de l'encépagement Gestion de la forêt (essences, stress hydrique, ravageurs).

Durant ces deux séances, l'enseignant adopte une posture accompagnatrice. Sa principale mission est de s'assurer que tous les groupes ne rencontrent pas de grandes difficultés dans leur recherche d'informations. Le cas échéant, il guide les élèves dans leur recherche, sans oublier des encouragements et feedbacks réguliers pour chaque groupe.

Séance 4 : réalisation du poster

La quatrième séance est consacrée à la réalisation du poster. Cette séance se déroule également en salle informatique. Les groupes ont la possibilité d'élaborer leur poster en version numérique. Pour les groupes qui le désirent, il peut également être réalisé à la main. Dans ce cas, le matériel nécessaire leur est mis à disposition : feuille A3, feutres, colle, ciseau. Les groupes réalisant leur produit sur ordinateur envoient ensuite leur travail à l'enseignant qui se chargera de l'impression. Une certaine liberté est accordée aux élèves quant à la forme qu'ils souhaitent donner à leur production.

Certaines contraintes sont toutefois imposées, notamment en termes de contenu :

1. Titre contenant le phénomène étudié
2. Description du phénomène :
 - a. Faits observés : quoi, où, comment/pourquoi (au moins 1 illustration)
 - b. Tendances observées et prévues, en fonction des changements climatiques
 - c. Conséquences : économiques, sociales, environnementales
3. Portrait d'un des acteurs touchés par ce phénomène :
 - a. Présentation de ses activités et de son métier (et formation suivie)
 - b. Description des impacts du phénomène étudié sur l'activité de cette personne (possibilité de citer directement une partie du témoignage)
 - c. Moyens et actions d'adaptation au changement climatique utilisés par ce professionnel (au moins 1 illustration)

La phase de réalisation graphique pourrait être réalisée en collaboration avec l'enseignant en arts visuels, par exemple dans une séquence portant sur le design d'affiches ou d'infographies. Le travail peut être réalisé en parallèle des 3 premières séances. Cette option permettrait de renforcer la part créative du travail, en accord avec la CT Pensée créatrice du PER (en particulier concrétisation de l'inventivité).

Séance 5 : exposition et présentation du poster

Une cinquième séance est consacrée à l'exposition des posters. Cette phase peut prendre plus ou moins d'ampleur selon le contexte (établissement, enseignant, calendrier scolaire). L'option sans aucune contrainte est aussi la moins intéressante du point de vue des démarches orientantes : les élèves affichent leurs posters en classe et les présentent à leurs camarades. Mais il serait bien plus intéressant de procéder à un affichage dans les couloirs de l'établissement. Cela renforcerait la mobilisation des élèves pour ce projet et permettrait d'intéresser potentiellement les autres élèves du cycle.

Si une seule période est consacrée à cette étape, il s'agit simplement d'afficher les documents – en collaboration avec le concierge d'établissement – et de les présenter. Mais l'activité pourrait également être une excellente occasion d'intégrer plus d'infusion et de collaboration, ainsi qu'une mobilisation de plus d'acteurs au sein de l'établissement, selon le modèle "idéal" de Dupont, Gingras, et Marceau (2002) : en exploitant par exemple une à deux séances supplémentaires (en SHS, EDC et/ou Arts visuels), toute la logistique de l'exposition pourrait être prise en charge par les élèves : demande d'autorisation à la direction, matériel d'accrochage et d'éclairage, cartons d'invitation mis en page et illustrés, éventuelle affiche annonçant l'événement, possible buffet pour les invités, etc.

Dans les deux cas, il sera pertinent de contextualiser les expériences d'apprentissage des élèves, en tirant quelques liens avec le monde professionnel (Krumboltz et al., 1976), dans une phase d'institutionnalisation. Cette phase devrait également inclure un temps d'auto-évaluation et/ou de feedback par les pairs et par l'enseignant, de manière à renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle par deux biais (Lent et al., 1994 et 2000, à la fois par la production réussie du poster, selon les objectifs fixés, et par l'appréciation positive de leur travail par les autres, ce deuxième aspect étant grandement amélioré par la présence d'invités externes à l'exposition des posters.

Comme il l'a déjà été mentionné au début de ce chapitre, le projet peut être transposé aux autres thématiques abordées en géographie : les risques naturels liés à l'écorce terrestre, vivre en ville, ici et ailleurs, de la production à la consommation d'un bien agricole en 9e année ou encore les migrations, de la production à la consommation d'un produit industriel en 10e année. Ainsi,

l'enseignant peut choisir le thème librement, plutôt en fonction des prérequis de l'activité qui seraient travaillés durant les séquences précédentes, en particulier les compétences MITIC (outils informatiques, recherche documentaire).

Moyens requis et budget

L'élaboration et la mise en oeuvre de ce projet ne nécessite a priori pas de gros moyens. Les moyens requis sont, en principe, disponibles dans l'établissement scolaire. Il s'agit avant tout d'avoir accès à une salle informatique avec un ordinateur par élève afin que chacun puisse s'investir dans la recherche d'informations. La salle doit également être équipée d'une imprimante supportant les impressions au format A3. A ce matériel s'ajoutent les fournitures permettant l'élaboration d'un poster à la main, à savoir des feuilles A3, des feutres, de la colle et des ciseaux.

Dans le cas de l'organisation d'un vernissage de l'exposition, un budget négocié au préalable avec la direction pourrait être alloué à l'événement. Sans achat de matériel d'exposition (supports verticaux, éclairage), qui peut être emprunté, un budget indicatif de CHF 50 est conseillé. Les groupes devraient ainsi calculer et dimensionner leurs propositions en fonction de ce budget, ce qui est aussi un exercice très formateur. Par ailleurs, si les affiches ont été réalisées en cours d'Arts visuels et seront affichées dans les couloirs, un plus grand format serait à envisager (A2 ou A1), avec de possibles coûts d'impression supplémentaires si l'établissement n'est pas équipée d'une imprimante grand format ou d'un plotter : compter environ CHF 35 par feuille A1 pour une impression recto couleur. Il peut être très fructueux de chercher un professionnel (publicitaire, géomètre, architecte) équipé d'un plotter qui pourrait faire cette impression gratuitement ou à tarif réduit; les services communaux ont souvent aussi ce genre d'équipement.

Ce projet est donc relativement facile à mettre en place, puisqu'il n'exige pas de moyens trop importants. Même si, selon ces options choisies, ce projet peut être réalisé sans investissement financier, sa conduite nécessitera une implication totale de la part de l'enseignant qui devra faire preuve d'une certaine souplesse dans sa planification et qui devra accepté de consacrer six séances de sa séquence d'enseignement pour la mise en oeuvre de ce projet.

Pour les enseignants qui feraient preuve d'une certaine réticence face à ce projet, il faut souligner que, bien qu'il inclue les démarches orientantes, ce projet permet avant tout de travailler sur des objectifs disciplinaires liés à la question des changements climatiques. Aucun retard dans la matière n'est donc causé par la mise en oeuvre de ce projet.

Difficultés et obstacles anticipés et propositions de régulation

Plusieurs difficultés et obstacles pourraient survenir dans la mise en oeuvre de ce projet. La principale difficulté repose dans la recherche d'informations. Sur les moteurs de recherche, les informations les plus pertinentes ne sont pas nécessairement celles qui sont le plus visibles et la quantité d'informations disponibles est si importante qu'on peut avoir de la peine à s'y retrouver. L'enseignant peut anticiper ces difficultés en portant une attention particulière à la préparation du corpus de documents qui seront fournis aux élèves. Il peut également cadrer la recherche avec des questions ou un canevas précis, réduisant ainsi les chances que les élèves se perdent dans le lot d'informations disponibles sur internet et aideront les élèves à trouver les informations les plus

pertinentes pour la réalisation de leur poster. Toutefois, comme mentionnée en introduction, l'acquisition de ces compétences de recherche, sélection et évaluation de l'information - en particulier par rapport à une profession - est un objectif important à travailler dans le cadre des démarches d'orientation (Quiesse et al., 2007).

Le risque que les élèves présentent sur leur poster le professionnel d'une manière caricaturale ou irréaliste (totalement impuissant ou héros prêt à sauver le monde) peut être réduit par les gestes de l'enseignant dans son accompagnement du travail des élèves, en particulier des demandes d'approfondissement, mais aussi la mise à disposition de documents précis et/ou de liens vers des ressources web spécifiques. Si cela se produit dans un des posters, il est toujours possible d'inclure ce point dans le bilan institutionnalisé suite à l'activité: chaque professionnel agit à son niveau, avec ses compétences et en collaboration avec les autres - ce que les élèves ont vécu dans l'activité coopérative peut ainsi être mis en rapport avec ce qui se passe dans le monde professionnel.

La mise en forme du poster peut également être une source de difficultés pour les élèves. Une collaboration avec d'autres enseignants peut être envisagée. Une collaboration interdisciplinaire avec les enseignants d'Arts visuels et d'informatique apporterait un soutien aux élèves pour la réalisation visuelle du poster. L'enseignant d'informatique pourrait par exemple familiariser les élèves, en amont du projet, au logiciel avec lequel ils pourront réaliser leur poster. Les textes du poster pourraient être travaillés avec les enseignants de français. Dans tous les cas, la mobilisation de plusieurs acteurs au sein de l'établissement est un point positif (Dupont et al., 2002). Un canevas général de poster pourrait également être proposé aux élèves bien que cela limiterait les possibilités de laisser libre cours à leur créativité.

Certains élèves pourraient faire preuve d'un manque d'intérêt pour les professions qui leur sont proposées. La variante du projet qui propose que les élèves organisent eux-mêmes l'exposition qui mettra en lumière leur travail peut être un moyen de motiver et d'impliquer aussi les élèves qui ne se retrouveraient pas dans les professions proposées.

Une difficulté qui pourrait se présenter en amont et qui a déjà été évoqué dans le chapitre consacré au déroulement du projet serait de convaincre les autres enseignants à prendre part à ce projet. Il sera donc nécessaire d'insister sur le fait que la mise en oeuvre de ce projet ne fait pas prendre de retard dans la matière, puisqu'en parallèle à la démarche orientante, des objectifs disciplinaires sont travaillés dans cette activité.

Apports de la réflexion et du module *103.402 Démarches orientantes* à notre pratique

Comme aucun de nous deux n'est titulaire de classe et ne dispense d'EDC, l'enjeu de ce travail est d'introduire une démarche orientante dans notre branche d'enseignement, la Géographie. L'élaboration de ce projet a été pour nous l'occasion de construire une séquence d'enseignement en se souciant non plus seulement des objectifs liées à la géographie, mais également en y intégrant des éléments de l'approche orientante. Ainsi, l'idée est de faire prendre conscience aux élèves que l'on peut faire des liens entre les notions vues durant les cours de Géographie et des domaines professionnels.

En choisissant la thématique des changements climatiques, le but était aussi que les élèves se rendent compte que toute profession évolue avec son environnement. En plus des objectifs purement disciplinaires liés à la compréhension du changement climatique et de ses conséquences,

ce projet permet de travailler certaines compétences transversales telles que la collaboration, la communication, voire la pensée créatrice. La réflexion menée autour de l'élaboration de ce projet et, plus généralement le module 103.402 *Démarches orientantes* nous a permis de prendre conscience que tout enseignant, qu'il dispense des cours de musique, de mathématiques, de langues ou encore de sport, a quelque chose à offrir aux élèves pour les aider dans leur orientation professionnelle.

Bibliographie

Beaudet, J. et al. (2001). « Travailler ensemble pour éduquer au travail ». In Pelletier, D. (éd). *Pour une approche orientante de l'école québécoise : concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Sainte-Foy: Septembre éditeur, 49-52.

Dupont, P., Gingras, M., Marceau, D. (2002). *Implantation d'une approche orientante: les conditions idéales*. Université de Sherbrooke (Québec).

Gingras, M. (2007). « La contribution de l'approche orientante au développement des compétences (dossier Québec) ». *Les Cahiers pédagogiques*, 449.

Hoyt, K.B. (1987). *Perceptions of Career Education Supporters Concerning the Current Nature and Status of the Career Education Movement*. *Journal of Career Development*, 13(3), 5-15.

Krumboltz, J. D., Mitchell, A. M., & Jones, G. B. (1976). « A social learning theory of career selection. » In *The Counseling Psychologist*, 6(1), 71-81.

Lent, R. W., Brown, S. D. & Hackett, G. (1994). « Toward a unifying social cognitive theory of career and academic interest, choice, and performance » . *Journal of Vocational Behavior*, 45, 79-122.

Lent, R. W., Brown, S. D. & Hackett, G. (2000). « Contextual supports and barriers to career choice: a social cognitive analysis » . *Journal of Counseling Psychology*, 47, 36-49.

Pelletier, D., Noiseux, G., Bujold, C. (1974). *Développement vocationnel et croissance personnelle: approche opératoire*. Montréal: Mac Graw-Hill.

Pelletier, D. (2004). *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*. Sainte-Foy: Septembre éditeur.

Quiesse, J.-M., Ferré, D., Rufino, A. (2007). *L'approche orientante : une nécessité. Tome 1: Oser l'approche orientante, pourquoi ?* Paris: Qui plus est.

Cadre légal et plan d'étude

Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009.

https://www.aveco.ch/documents/Loi_nouveau_CO.pdf

Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relatives aux finalités et objectifs de l'École publique du 30 janvier 2003.

<http://www.ciip.ch/La-CIIP/Documents-officiels/Declarations-politiques>

Plan d'étude romand (PER) <https://www.plandetudes.ch/>